



Bretagne
Pays de la Loire



COLLECTION THÈMA

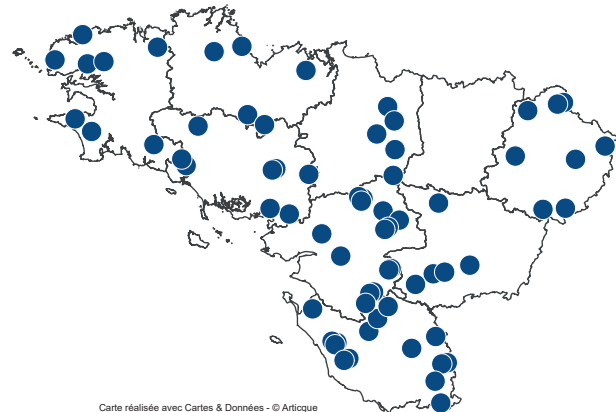
MAÎTRISER LES FRAIS D'ÉLEVAGE EN EXPLOITATIONS LAITIÈRES

Zoom sur les frais vétérinaires et les frais de reproduction

68 fermes du réseau INOSYS Bovins Lait Ouest ont été enquêtées au printemps 2021 afin d'étudier les pratiques, les coûts et les résultats techniques liés aux frais d'élevage. L'objectif de cette enquête est d'identifier des leviers d'actions pour améliorer les résultats techniques et économiques. Un zoom sur les frais vétérinaires et de reproduction est présenté dans cette synthèse.

En frais de reproduction comme en frais vétérinaire, on observe une variabilité des coûts par vache, allant du simple au double. La productivité laitière et les conduites techniques sont des facteurs explicatifs de ces écarts.

Fig. 1 : Localisation des 68 éleveurs enquêtés



FRAIS D'ÉLEVAGE : DE 30 € À 50 €/1 000 L

Bien que 41 % des éleveurs enquêtés estiment que ce poste de charge a augmenté sur les 5 dernières années, les résultats économiques des fermes du réseau INOSYS montrent que les frais d'élevage sont plutôt stables (entre 38 et 42 €/1 000 l vendus). On constate un léger recul des coûts suite à la crise laitière (2016). Cette stabilité des frais d'élevage peut toutefois masquer une diminution du recours aux services dont les coûts sont parfois à la hausse.

Les frais d'élevage (hors frais de litière) représentent 9 % du coût de production des 68 fermes enquêtées et affichent une forte variabilité d'environ 20 €/1 000 l entre les 10 % inférieurs et supérieurs. Les frais vétérinaires et de reproduction, le contrôle laitier et les frais divers en sont les postes principaux. Ils représentent chacun entre 20 et 25 % des frais d'élevage.

Fig. 2 : Variabilité des frais d'élevage en €/1 000 l vendus (hors achat de paille litière) de 2014 à 2020 (56 fermes, échantillon constant, Réseau Inosys BL Ouest)

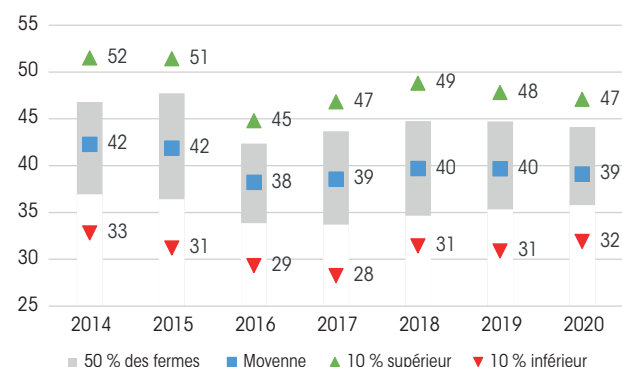
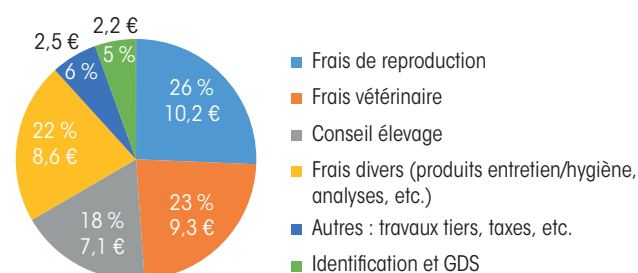


Fig. 3 : Composition des frais d'élevage en €/1 000 l entre 2014 et 2020 (56 fermes, échantillon constant, Réseau Inosys BL Ouest)



REPRODUCTION : UN LARGE PANEL D'OUTILS À DISPOSITION DES ÉLEVEURS

Les frais de reproduction représentent 10 €/1 000 l en moyenne

Ce poste de charge comprend essentiellement les coûts liés à l'insémination (semence et pose), au contrôle des gestations et aux éventuels contrats et outils de suivi de la reproduction. En hausse selon 46 % des éleveurs enquêtés, les frais de reproduction sont plutôt stables en moyenne depuis 5 ans (10 €/1 000 l). Malgré cette stabilité, il persiste une très forte variabilité entre les exploitations, avec parfois 100 €/VL d'écart entre les extrêmes. De manière générale, les frais de reproduction augmentent proportionnellement au niveau de production des animaux et sont donc dilués par le litrage vendu. Pour des performances laitières et de reproduction équivalentes, on observe 5 €/1 000 l d'écart entre les 50 % les plus économes et les autres.

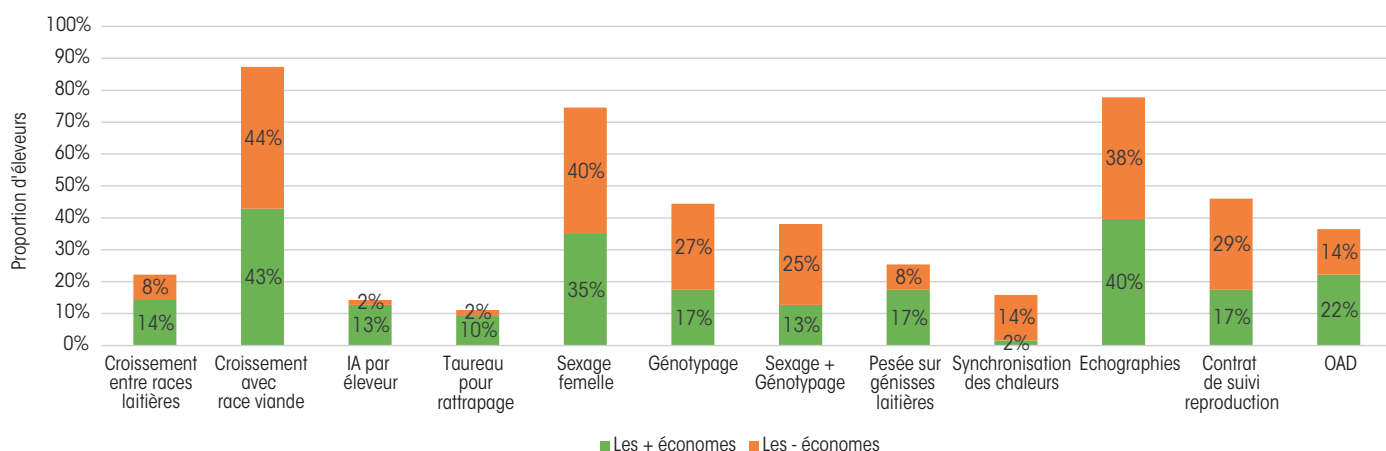


CHIFFRES CLÉS

- 15 %** des éleveurs enquêtés réalisent eux-mêmes les IA.
- 77 %** réalisent des échographies (quasiment 100 % pour les élevages en vêlages groupés).
- 69 %** réalisent du croisement viande.

Fig. 4 : Pratiques et frais liés à la reproduction en élevage. Les exploitations sont réparties entre les 50 % plus économes (en vert) et les 50 % moins économes (en orange) en fonction du montant de frais de reproduction en €/1 000 l. (Résultats économiques disponibles sur 63 des 68 élevages enquêtés)

	Les + économes	Les - économes
Nombre d'élevages (dont AB)	32 (6)	31 (7)
Nombre de VL	93	89
Lait vendu l/VL	7 460	7 420
Productivité l/UMO	336 000	333 300
Frais de repro (€/1 000 l)	8,8 €	13,7 €
Frais de repro (€/VL)	66 €	101 €



Certaines pratiques sont largement utilisées : plus de 70 % des élevages enquêtés utilisent de la semence sexée et réalisent du croisement viande et des échographies. Les élevages les plus économes ont davantage recours à l'insémination par l'éleveur et à l'utilisation d'un taureau de rattrapage. Ils réalisent également moins de génotypage. À l'inverse, le recours à un contrat de suivi de reproduction et à la synchronisation (même si très peu pratiquée) est observé de façon plus fréquente dans les élevages moins économes et avec de plus hauts niveaux de production par vache. Enfin, la présence d'OAD (détecteur de chaleur, détection vêlage, etc.) a davantage été observée dans les élevages avec une forte productivité de la main-d'œuvre.



LE REGARD DE L'EXPERT

Fabrice Bidan
(Institut de l'Élevage)



Cette photo sur les frais de reproduction montre que le recours à certaines pratiques est plus ou moins fréquent en élevage. **Les éleveurs ont recours à ces outils pour un meilleur suivi, une optimisation du troupeau ou faciliter leur choix dans la prise de décision.** Même si ces pratiques impactent des frais de reproduction, il est important de mettre en parallèle le retour sur investissement de ces solutions (amélioration du potentiel génétique, optimisation du renouvellement, conduite du troupeau), et plus difficilement mesurable, la diminution de la charge mentale dans la prise de décision.

SANTÉ : UNE ÉVOLUTION DES STRATÉGIES DE TRAITEMENT

Les frais vétérinaires représentent 9 €/1 000 l en moyenne

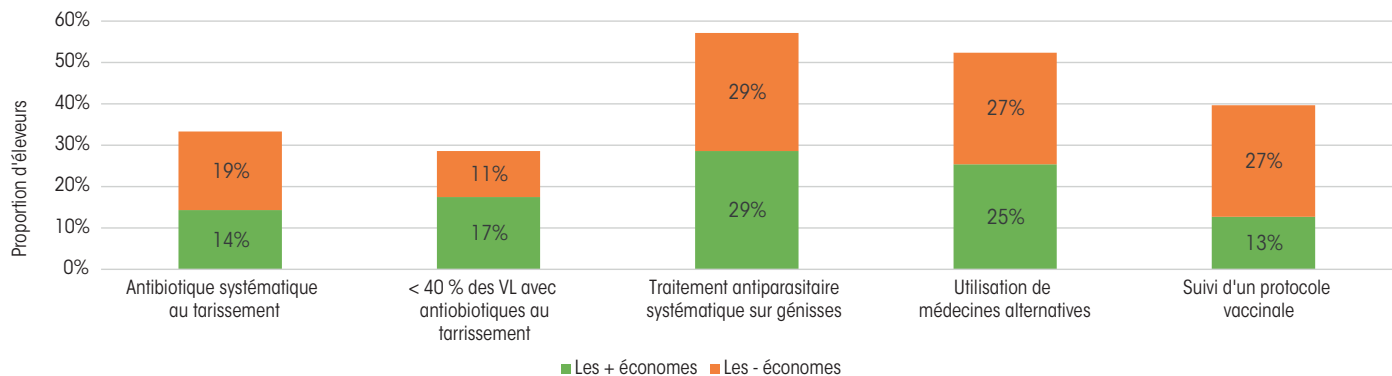
Ce poste de charge comprend les produits et les honoraires vétérinaires. Même si plus de la moitié des éleveurs enquêtés ont dû faire face à des problèmes sanitaires récurrents depuis 5 ans (mammites, dermatites sur les VL, diarrhées sur les veaux, etc.), près de 90 % d'entre eux estiment avoir désormais de bons résultats sanitaires, avec des frais vétérinaires en diminution depuis 5 ans selon 35 % des éleveurs. En moyenne, les frais vétérinaires s'élèvent à 62 €/VL dans les élevages enquêtés avec plus de 30 € d'écart entre les plus et les moins économes.

CHIFFRES CLÉS

- 67 %** des éleveurs enquêtés réalisent des traitements sélectifs au tarissement.
- 44 %** des éleveurs ne réalisent pas de traitement antiparasitaire systématique sur les génisses.

Fig. 5 : Pratiques et frais vétérinaires en élevage. Les exploitations sont réparties entre les 50 % plus économes (en vert) et les 50 % moins économes (en orange) en fonction du montant de frais vétérinaires en €/1 000 l. (Résultats économiques disponibles sur 63 des 68 élevages enquêtés)

	Les + économes	Les - économes
Nombre d'élevages (dont AB)	31 (8)	32 (5)
Nombre de VL	92	90
Lait vendu l/VL	7 615	7 275
Productivité l/UMO	358 800	311 300
Frais de repro (€/1 000 l)	5,9 €	10,7 €
Frais de repro (€/VL)	46 €	78 €



Les élevages enquêtés les plus économes ont davantage recours au traitement sélectif au tarissement. Les problèmes sanitaires récurrents, obligeant la mise en place d'un protocole de vaccination, augmentent les frais vétérinaires. Les médecines alternatives, sont pratiquées par plus des 2/3 des élevages bio enquêtés et la moitié des conventionnels, en complément des traitements allopathiques, sans observer d'impact particulier sur les frais vétérinaires. Enfin, on constate une évolution des pratiques vis-à-vis du parasitisme avec plus de 40 % des éleveurs qui ne traitent pas systématiquement les génisses à la sortie au pâturage.



LE REGARD DE L'EXPERT

Marylise LE GUENIC
(Chambre d'agriculture de Bretagne)



Les stratégies de traitement doivent être discutées dans le cadre du protocole sanitaire avec comme objectifs : **le moins d'impact économique possible** (il y a les coûts mais aussi les pertes et un équilibre à trouver), la **réduction du recours aux antibiotiques et antiparasitaires** (risques de résistance). Plusieurs études menées dans l'Ouest encouragent à utiliser un seuil bas (autour de 100 000 cellules/ml au dernier contrôle) et l'absence de mammites cliniques pour définir les vaches très saines qui n'ont pas besoin de recevoir un traitement antibiotique au tarissement. Pour la prévention, on conseille d'utiliser un obturateur sur ces vaches et selon les cas sur les vaches qui ont reçu un antibiotique. Cela ne constitue pas forcément une économie en frais vétérinaires, mais c'est au global économiquement rentable. Concernant le parasitisme, le traitement systématique des génisses contre les strongles ne se justifie pas toujours : l'entrée sur des parcelles fauchées, un pâturage tournant, combinés ou non à des plantes à tanins limitent les risques de forte contamination.

MAÎTRISE DES FRAIS D'ÉLEVAGE : DES ÉLEVEURS TÉMOIGNENT...



De la rigueur dans la surveillance et l'enregistrement



GAEC BULTEAU (2020)

Agriculture Biologique
1,5 UMO
85 ha de SAU
62 VL
375 000 l vendus
6 200 l produits/VL
37 % de renouvellement

« Les frais d'élevage et les résultats techniques sont à ce bon niveau depuis de nombreuses années. Souhaitant maintenir des vêlages groupés à l'automne, je mets tout en œuvre pour maîtriser la reproduction. En début de lactation, pour ne pas trop réduire l'état corporel des vaches et leur fertilité, je limite l'apport azoté pour écrêter le pic de production. J'attache beaucoup de rigueur à la surveillance des animaux et à l'enregistrement des chaleurs. Il faut être en symbiose avec le troupeau et éviter le stress des animaux, surtout le jour de l'insémination. Ces dernières sont réalisées seulement le matin et l'animal, bloqué au cornadis, reste avec ses congénères. Enfin, j'essaie de réduire le coût des paillettes avec des taureaux bon marché. Le prix moyen était de 19 €/paillette en 2020. Au bout de 3 IA, un taureau de race à viande est utilisé pour les rattrapages. »

IA par l'Entreprise de Mise en Place
Croisement taureau viande
Vêlages du 15/08 au 30/11

69 % de réussite 1^{ère} IA
12 % femelles à 3 IA et +
90 % de retour en chaleur à 90 jours après vêlage
IVV = 408 jours

Frais repro. = 5,5 €/1 000 l et 33 €/VL

FE (hors paille) : 33 €/1 000 l
Prix de revient : 480 €/1 000 l



La santé : une analyse au cas par cas



GAEC de Kergavarec (2020)

3,6 UMO
173 ha de SAU
154 VL
1 030 200 l vendus
6 830 l produits/VL
27 % de renouvellement

« Les frais vétérinaires varient entre 4 € et 7 € les 1 000 litres sur les dernières années. Il n'y a aucun traitement systématique, l'intervention est réalisée après analyse au cas par cas. Au tarissement, on pratique le traitement sélectif, seul ¼ des vaches a un traitement antibiotique. De même pour les traitements antiparasitaires, il n'y a rien de systématique, cela se fait selon l'état des animaux. On utilise les médecines alternatives depuis une dizaine d'années. L'homéopathie est utilisée pour traiter les mammites, si pas d'évolution on réalise un traitement antibiotique. L'acupuncture est aussi employée, pour aider lors des vêlages par exemple. »

Traitement sélectif au tarissement
Médecines alternatives

8 % de mortalité sur les veaux (< 3 mois)
3 % de mortalité sur les VL

Frais véto 4,9 €/1 000 l et 33 €/VL

FE (hors paille) : 35 €/1 000 l
Prix de revient : 332 €/1 000 l

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idel.fr - Janvier 2022 – Référence Idele : 0022 502 005

Mise en page : Corinne Maigret - Crédit photos : Institut de l'Élevage

Ont contribué à ce dossier :

Denis Follet - Chambre d'agriculture de Bretagne (Côtes d'Armor) - Tél : 02 96 79 21 64
Tanguy Bodin - Chambre d'agriculture de Bretagne (Morbihan) - Tél : 02 97 74 20 39
Sophie Tirard - Chambre d'agriculture de Bretagne (Ille-et-Vilaine) - Tél : 02 23 48 27 39
Nadine Abgrall - Chambre d'agriculture de Bretagne (Finistère) - Tél : 02 98 41 33 16
Jean-Claude Huchon - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique) - Tél : 06 45 70 21 67
Silvère Gélinau - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique) - Tél : 06 07 24 73 16
Guillaume Chevalier - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine-et-Loire) - Tél : 06 61 74 43 28
Charlotte Morin - Chambre d'agriculture de la Mayenne - Tél : 06 88 87 67 53
Domitille RONDEAU - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe) - Tél : 07 62 66 83 62
Laurent Gaboriau - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée) - Tél : 06 78 84 45 12
Aubin Lebrun - Institut de l'Élevage - Tél : 07 70 75 80 55

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.